

Moot - Règles de Vie

Quand il est question de vivre ensemble, il est important de se mettre d'accord sur plusieurs choses : Qu'est-ce qui est permis ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ? Pour que tout se passe pour le mieux, il est important que ces accords soient respectés par tous les participants ainsi que par les membres de l'équipe de coordination. Les règles qui suivent seront d'application pendant l'intégralité du projet du Contingent Belge au Moot 2021.

1. Engagement

En m'inscrivant, je m'engage à participer à toutes les activités préparatoires ainsi qu'au Moot. Il peut évidemment y avoir quelques exceptions et des absences inopinées. Si cela devait m'arriver, j'en parlerai à un membre du CMT.

2. Respect mutuel

En tant que scouts et guides, nous nous entendons bien. Cela veut dire que nous nous comportons de manière respectueuse l'un envers l'autre et que nous donnons une chance à chacun, même si c'est difficile. Nous évitons les brimades et travaillons de concert.

3. Drogues

“Le scoutisme : planer sans drogues !” Les drogues illégales (et donc les drogues douces) sont interdites.

4. Alcool

Pendant les activités préparatoires en Belgique, il sera possible de prendre un verre. Il y aura un bar le soir organisé par l'équipe de coordination. Nous attendons une consommation responsable de chacun. Il est interdit d'apporter ses propres boissons alcoolisées.

En Irlande, nous nous conformerons aux lois locales et aux règles mises en place par l'organisation du Moot. Sur toute la surface du Moot, il sera interdit de boire de l'alcool. Pour information, l'âge légal pour la consommation d'alcool est de 18 ans en Irlande.

5. Tabac

Pendant les activités préparatoires en Belgique, il sera possible de fumer.

Un moment pour les pauses cigarettes, et une zone pour celles-ci, seront mis en place par l'équipe de coordination. Il est interdit de fumer pendant les activités.

En Irlande, nous nous conformerons aux lois locales et aux règles mises en place par l'organisation. Pour information, l'âge légal pour fumer est de 18 ans en Irlande.

6. Les couples

Il ne faut pas que des relations amoureuses aient un impact négatif sur le groupe. Chacun doit pouvoir indiquer qu'une relation devient gênante.

7. GSM et autres gadgets électroniques

Le gsm ou l'utilisation d'autre appareils électroniques ne peuvent en aucun cas déranger le bon déroulement des activités. Si je le prends quand même avec moi, je le fais à mes risques et périls.

8. Ecologie

En tant que scouts et guides, nous avons évidemment une démarche écologique responsable. Cela veut dire :
Dat wil zeggen:

- éviter, réduire et trier ses déchets ;
- avoir du respect pour la nature et le matériel ;
- tenir compte du couvre-feu.

9. Conséquences et strict respect des règles

Le contingent dans son intégralité respecte ces règles.

L'équipe de coordination se réserve le droit d'exclure les participants ne respectant pas ces règles d'une (future) participation aux activités, voire même au Moot. L'équipe de coordination se base pour cela sur le document « Règles de vie ». Dans le cas d'une exclusion, le recouvrement d'une partie des frais d'inscriptions se règle comme édicté dans le point 5 Conditions d'annulation des Conditions générales. Si l'exclusion survenait pendant le Moot, les coûts supplémentaires engendrés seront à pleine charge du participant.

10. Adaptation des règles de vie

L'équipe de coordination se réserve le droit de modifier le contenu des règles de vie. Tout changement sera signalé par mail et changé en ligne. Les changements sont d'application dès leur publication.